

You lead, We empower.

VE-Impact

Ensemble construisons l'assurance vie patrimoniale de demain.

WE-Impact est un contrat d'assurance vie en unités de compte développé spécialement pour vous. Cette solution offre une expérience client 100% dématérialisée, de la souscription jusqu'au dénouement du contrat et propose exclusivement des fonds d'investissement durables.



Depuis trois décennies, au sein de WEALINS nous transformons la vision de l'assurance vie patrimoniale : au-delà de la protection et de la transmission du patrimoine aux générations futures, nous sommes à vos côtés quelles que soient vos attentes actuelles et futures.

Notre expertise dans l'élaboration de solutions innovantes d'assurance vie et de capitalisation transfrontalières, ainsi que notre excellence opérationnelle nous permettent de vous apporter un accompagnement patrimonial exclusif.

Chez WEALINS, nous favorisons une approche *Human* to *Human*: lorsqu'il s'agit de durabilité, nous prioritisons l'importance de prendre le temps de vous aider à comprendre vos options et à faire le choix le plus éclairé possible.

« Depuis 30 ans, nous réinventons sans cesse l'assurance vie patrimoniale afin d'être au plus proche des aspirations patrimoniales de nos partenaires et leurs clients, non seulement aujourd'hui mais aussi demain, construisant ensemble un futur durable. »

Luc Rasschaert, CEO de WEALINS S.A.



NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UN AVENIR DURABLE

Nous favorisons le développement durable en établissant des partenariats sur-mesure pour créer l'assurance patrimoniale de demain.

Afin de refléter nos ambitions en matière de développement durable à travers le prisme de la matérialité, nous avons fondé notre credo sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) en les articulant autour de la promotion des droits de l'homme (ODD 5 et 8) et de la lutte contre le changement climatique (ODD 13 et 12).



DÉCOUVREZ WE-Impact, NOTRE OFFRE 100% RESPONSABLE

WE-Impact bénéficie de deux labels qui attestent du haut niveau d'accréditation de notre produit en matière de durabilité.

Nous avons lancé WE-Impact en 2022, avec l'ambition de répondre aux normes de qualité les plus élevées en matière de durabilité, tout en établissant un lien concret avec les ODD (Objectifs de Développement Durable) qui soustendent nos engagements et l'avenir de la durabilité.

Les ODD définissent en effet le chemin vers plus de durabilité tout en contribuant à répondre aux besoins économiques et sociaux de notre société.

Grâce à la qualité de notre engagement, nous avons obtenu deux des principaux labels européens relatifs à l'investissement responsable, attestant de la qualité de WE-Impact et représentant les efforts importants déployés en termes de produits d'investissement durable.



LuxFLAG ESG Insurance Product : un label luxembourgeois qui reconnait que le produit d'assurance inclut des critères ESG en lien avec les Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Ce label est spécialement conçu pour les produits d'assurance et est le seul décerné par l'agence luxembourgeoise.



Towards Sustainability: le label belge qui a pour objectif de garantir la clarté et la transparence autour des investissements durables.

Choisir d'investir de manière responsable signifie également être en mesure de créer un impact positif, mesurable et spécifique, tout en bénéficiant d'une potentielle performance financière sur du long-terme.

Capitalisant sur l'augmentation progressive et positive des actifs sous gestion consacrés aux investissements durables, « Towards Sustainability » permet de combiner ces deux éléments, tout en garantissant un niveau élevé de transparence sur le choix d'investissement, ce qui constitue une garantie essentielle à la fois pour les investisseurs matures et les moins avertis.

Ces deux labels, qui sous-tendent les caractéristiques et la qualité de WE-Impact, constituent des signaux clairs pour les clients désireux de s'engager dans une approche d'investissement plus responsable.

« Opter pour un investissement socialement responsable permet non seulement de profiter de performances financières à long-terme, mais aussi de créer un impact positif sur notre société. »

Luc Rasschaert, CEO de WEALINS S.A.

LES AVANTAGES OFFERTS PAR WE-Impact



UNE OFFRE DE FONDS 100% DURABLES

En souscrivant notre contrat WE-Impact, vous avez la possibilité d'investir exclusivement dans des fonds durables. Le produit offre un univers de fonds composé d'au moins 40 fonds durables qui intègrent des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) pour évaluer les investissements ou leur impact sociétal.

Ces fonds peuvent suivre un thème relatif au développement durable ou viser explicitement à créer un impact social mesurable. L'objectif principal de cette dernière catégorie, également connue sous le nom « ISR » ou « Investissement Socialement Responsable », alignée sur les exigences actuelles en matière de finance durable proposées par la Commission européenne, est de produire un résultat social tangible.



ENTIÈREMENT « PAPERLESS »

WE-Impact offre une expérience client dématérialisée, de la souscription jusqu'au dénouemement du contrat.



UN DEGRÉ DE TRANSPARENCE **ÉLEVÉ**

Notre offre est composée exclusivement de fonds durables sélectionnés sur base de critères très stricts et ayant obtenu les labels « Toward Sustainability » et « LuxFLAG ».

CARACTÉRISTIQUES DE LA SOLUTION

TYPE DE CONTRAT

Contrat d'assurance vie en unités de compte (branche 23), à versements de primes libres. Le risque d'investissement est, à tout moment, entièrement supporté par le souscripteur.

CLIENTÈLE CIBLE

Résidents belges.

LOI APPLICABLE

Belge.

DURÉE DU CONTRAT

Vie entière (indéterminée).

DEVISE DE RÉFÉRENCE

EUR.

GARANTIE DÉCÈS

La garantie de décès de base est égale à la valeur du contrat nette de frais.

FONDS D'INVESTISSEMENT

Fonds externes exclusivement durables, ayant obtenu le label « Towards Sustainability ».

VERSEMENT INITIAL

100.000 EUR.

Cette brochure est une communication publicitaire.

Pour le détail des renseignements juridiques et techniques requis pendant la phase précontractuelle (Directive 2002/83/CE), nous vous prions de bien vouloir vous référer aux KIDs PRIIPs et aux Conditions Générales de WE-Impact valant note d'information.

Pour un aperçu complet des impacts fiscaux de la souscription d'un contrat WE-Impact, nous vous recommandons de prendre avis auprès d'un conseiller fiscal indépendant de votre choix qui tiendra compte de votre situation personnelle.

Toute information reprise dans la présente brochure est actuelle au 1er janvier 2024 et vous est donnée sous réserve de modifications ultérieures des dispositions juridiques et fiscales applicables en Belgique et au Luxembourg.

You lead, We empower

